



Soutien aux investissements pour la plantation de haies



Dans le cadre de la mise en œuvre de la planification écologique, cet appel à projets a pour objectif la mise en œuvre d'une aide à l'investissement pour les plantations de haies et d'arbres intra-parcellaires.

[Lire la suite](#)

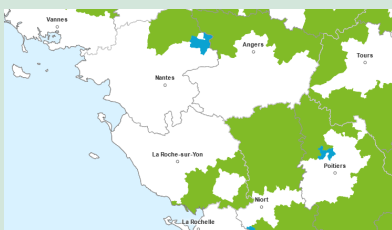
Les montants de plusieurs aides PAC 2023 augmentés



En cette fin de campagne d'instruction 2023, les montants des aides du premier pilier de la PAC de la campagne 2023 ont été réévalués .

[Lire la suite](#)

Votre commune est-elle concernée par la nouvelle exonération zonée au 1er juillet 2024 ?



À compter du 1er juillet 2024 (et jusqu'au 31 décembre 2029), un nouveau dispositif d'exonération, zones France ruralités revitalisation (ZFRR), est mis en place, en lieu et place des différents dispositifs d'exonérations dans les zones de revitalisation rurale (ZRR), les bassins d'emploi à redynamiser (BER) et les zones de revitalisation des commerces en milieu rural (ZoRCoMiR). [Lire la suite](#)

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour toute question concernant ces dispositifs.
N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur habituel.